

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

STÉARINERIE DUBOIS

Entreprise familiale et référence des corps gras technologiques pour la cosmétique, la pharmacie, l'alimentaire et l'industrie, Stéarinerie Dubois considère la protection de l'environnement comme une condition de la pérennité de son activité, fondée sur le développement et la fabrication d'esters d'acides gras.

Signataires du Pacte Mondial des Nations unies depuis 2017 et adhérents à la Responsible Care Global Charter, nous inscrivons cette politique dans le prolongement de notre système de management conforme aux référentiels ISO 9001, ISO 14001, ISO 50001, FSSC 22000. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs de nos sites de Boulogne, Chasseneuil du Poitou et Scoury, et exprime nos attentes vis-à-vis de nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires.

Nous nous engageons à respecter nos obligations de conformité, à améliorer en continu notre système de management environnemental et notre performance, et à allouer les ressources nécessaires à l'atteinte de nos objectifs. Chaque collaborateur est acteur de cette politique.

Cette déclaration synthétise la politique environnementale détaillée dans les pages suivantes. Elle est communiquée à l'ensemble de nos équipes et de nos parties prenantes et rendue publique sur notre site internet.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Sur le fondement de notre analyse de double matérialité et en application du principe de précaution, nous nous engageons à :

- atténuer notre impact sur le climat en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, et adapter notre activité au changement climatique
- gérer l'eau de manière responsable, en consommation comme en rejets
- exiger de nos fournisseurs des approvisionnements zéro déforestation et zéro conversion des écosystèmes naturels, traçables et respectueux des milieux, et progresser vers 100 % de conformité
- protéger la biodiversité et les sols, sur nos sites et dans nos filières
- économiser les ressources, maîtriser les substances chimiques et réduire nos déchets
- prévenir les pollutions locales : air, odeurs, bruit, pollutions accidentelles
- réduire l'empreinte environnementale de nos produits sur tout leur cycle de vie, de l'écoconception à la fin de vie.

Nous nous engageons à respecter nos obligations de conformité, à améliorer en continu notre système de management environnemental et notre performance, et à allouer les ressources nécessaires à l'atteinte de nos objectifs. Chaque collaborateur est acteur de cette politique.

Cette déclaration synthétise la politique environnementale détaillée dans les pages suivantes. Elle est communiquée à l'ensemble de nos équipes et de nos parties prenantes et rendue publique sur notre site internet.

Hervé GONDRAND

Directeur Général

Date et signature

11/09/2026 *Hervé Gondrand*

Hervé PLESSIX

Directeur Général Délégué

Date et signature

11/09/2026 *Hervé Plessix*

7 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

STRUCTURENT NOS ENGAGEMENTS

1	CLIMAT ET ÉNERGIE
2	EAU
3	APPROVISIONNEMENTS ET FORÊTS
4	BIODIVERSITÉ ET SOLS
5	RESSOURCES, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉCHETS
6	POLLUTIONS LOCALES : AIR, ODEURS, BRUIT ET SOLS
7	PRODUITS : ÉCOCONCEPTION, USAGE ET FIN DE VIE

ENCADRÉS PAR QUATRE CHAPITRES TRANSVERSES

- A. Objet, périmètre et gouvernance
- B. Conformité et cadres de référence
- C. Chaîne de valeur et parties prenantes
- D. Pilotage, reporting et revue

OBJET, PÉRIMÈTRE ET GOUVERNANCE

| OBJET ET PORTÉE DU DOCUMENT

La présente politique environnementale approfondit le volet « Environnement-Énergie » de notre politique de management. Elle constitue le document de référence de nos engagements environnementaux vis-à-vis de nos collaborateurs, de nos clients, de nos fournisseurs et des dispositifs d'évaluation et de reporting auxquels nous répondons.

| PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Elle s'applique à l'ensemble de l'organisation (sites de Boulogne, Chasseneuil du Poitou et Scoury, à nos relations d'affaires, à nos attentes vis-à-vis de l'amont (fournisseurs et sous-traitants) et à nos engagements vers l'aval (clients et utilisateurs de nos produits). Les engagements portant sur les procédés industriels, les prélèvements et rejets d'eau et les émissions de site concernent les installations de production et d'expédition de Scoury. Le périmètre de consolidation de nos données environnementales est établi selon l'approche du contrôle opérationnel, sur la base de nos limites de sites et de notre système ISO 14001.

| GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉS

Le comité consultatif exerce la supervision des quatre enjeux environnementaux déclarés : climat, eau, approvisionnements et forêts, biodiversité. Le Directeur Général Exécutif, membre du comité, porte la responsabilité de ces enjeux devant celui-ci ; la présente politique établit cette responsabilité et l'attribue enjeu par enjeu. Les enjeux environnementaux sont inscrits à l'ordre du jour du comité au moins une fois par an, et l'avancement des objectifs lui est rapporté au moins deux fois par an. La supervision du comité s'exerce par l'approbation des politiques et engagements environnementaux, la revue des budgets annuels et des investissements majeurs, l'orientation des priorités d'innovation et de recherche, le suivi de l'avancement vers nos cibles, la supervision de l'élaboration du plan de transition climatique et l'approbation des dispositifs d'incitation. Le comité s'appuie sur un groupe de travail interne permanent réunissant les compétences environnementales de l'entreprise, sur une formation régulière de ses membres aux enjeux et référentiels environnementaux, et sur les expertises externes mobilisées (ACT Pas à Pas de l'ADEME, outils d'analyse du risque hydrique et forestier).

La Direction générale approuve cette politique, en supervise l'application et alloue les ressources nécessaires à la réalisation des priorités arrêtées en revue de direction. Le déploiement opérationnel est piloté par la Directrice RSE, rattachée à la Direction générale, avec les directions de sites, la direction des achats et les équipes QHSE ; un poste à temps plein dédié à l'énergie et à l'environnement a été créé en 2024. L'avancement des objectifs est examiné en revue de direction.

Une part de la rémunération variable de certains dirigeants, sous forme de bonus annuel exprimé en pourcentage du salaire et versé au titre du plan d'incitation à court terme, est conditionnée à la mise en œuvre de la feuille de route RSE.

Nos dépendances, impacts, risques et opportunités environnementaux font l'objet d'une identification et d'une évaluation annuelles, à l'échelle de l'organisation, sur les horizons court, moyen et long terme définis pour notre planification stratégique et financière. Ces travaux mobilisent des analyses de scénarios climat, eau et forêts appuyées sur des outils publics et reconnus et alimentent directement nos arbitrages budgétaires et la priorisation de nos investissements.

CONFORMITÉ ET CADRES DE RÉFÉRENCE

Nous nous engageons à respecter les réglementations environnementales applicables à nos activités et à nos produits, et à nous conformer aux cadres volontaires auxquels nous adhérons :

- Pacte Mondial des Nations unies (signataires depuis 2017) et contribution aux Objectifs de développement durable
- Responsible Care Global Charter (industrie chimique)
- ISO 14001 (management environnemental, sites certifiés), ISO 9001 , FSSC 22000 et ISO 50001 (énergie) dont la démarche de certification est engagée
- Règlement REACH et enregistrements auprès de l'ECHA ; protocole de Nagoya et règlement (UE) n°511/2014 (accès et partage des avantages)
- Accord de Paris, auquel nous alignons nos engagements climatiques, et Objectif de développement durable n° 6 « Eau propre et assainissement », auquel nous alignons notre gestion de l'eau.
- RSPO (membres depuis 2011, certification de chaîne d'approvisionnement SCCS Mass Balance et Segregated), Principes et Critères RSPO 2018 et lignes directrices de l'Accountability Framework initiative (AFi) ; approche High Carbon Stock (HCSA).
- Règlement (UE) 2023/1115 relatif à la déforestation et à la dégradation des forêts (RDUE).
- Coalitions et initiatives auxquelles nous contribuons : Action for Sustainable Derivatives (ASD), Business for Nature, Consumer Goods Forum Forest Positive Coalition, Sustainable Castor Association (filière ricin), Association de la Chimie du Végétal.
- Veille active sur les cadres émergents de reporting nature (TNFD, SBTN) en vue de leur prise en compte progressive.

Nous veillons à ce que nos prises de position publiques et tout engagement externe susceptible d'influencer, directement ou indirectement, les politiques publiques, la loi ou la réglementation, ainsi que notre participation aux initiatives et fédérations professionnelles auxquelles nous adhérons, soient cohérents avec l'Accord de Paris et avec les engagements et objectifs de la présente politique, et nous nous abstenons de soutenir toute position contraire.

Notre participation à chaque initiative collective ou association professionnelle, ainsi que les positions publiques de ces tiers ; toute divergence donne lieu à un dialogue documenté et, à défaut de convergence, à la suspension ou au retrait de notre adhésion.

ENJEU ET CONTEXTE

Notre production repose sur des procédés thermiques consommateurs d'énergie, et plus de 90 % de notre empreinte carbone provient de notre chaîne de valeur (scope 3), au premier rang de laquelle nos matières premières végétales. L'adaptation au changement climatique est une priorité de notre analyse de double matérialité : les vagues de chaleur, les épisodes de chaleur extrême et la dépendance énergétique de nos installations de froid sont identifiés comme risques physiques matériels et significatifs. La décarbonation de la chaleur industrielle est notre principal levier direct.

NOS ENGAGEMENTS

- Poursuivre et consolider notre démarche de réduction des émissions, engagée avec la fixation de nos cibles de réduction en 2021 et menée en référence à l'ambition de l'Accord de Paris. Nos cibles ne sont pas à ce jour validées comme cibles fondées sur la science ; nous nous engageons à en définir une dans les deux ans.
- Évaluer annuellement la vulnérabilité de nos sites et de nos filières d'approvisionnement aux effets du changement climatique, à l'échelle de l'organisation et aux horizons 2030 et 2050, et intégrer les mesures d'adaptation nécessaires dans nos investissements. Un indice de résilience climatique de nos activités, avec 2025 pour année de référence, est à l'étude.
- Consolider notre plan de transition climatique — jalons datés, investissements de décarbonation associés et gouvernance de suivi —, dont l'élaboration est supervisée par le comité, sur la base des travaux déjà conduits et des résultats ACT Pas à Pas (ADEME) attendus à l'automne 2026, et le rendre public.
- Améliorer notre efficacité énergétique : mise en place d'un système de management énergétique, amélioration du comptage, récupération de chaleur résiduelle, modernisation des équipements, sobriété des consommations électriques.
- Accroître la part d'énergies renouvelables et décarbonées dans notre approvisionnement : depuis 2024, notre électricité est d'origine 100 % renouvelable (hydroélectricité), couverte par garanties d'origine.
- Traiter nos émissions résiduelles incompressibles par des absorptions biologiques vérifiées par tierce partie, en complément et non en substitution de nos réductions : notre projet d'agriculture régénératrice engagé depuis 2023, certifié Label bas-carbone selon la méthode Grandes Cultures, porte sur 301 hectares et vise le stockage d'environ 4 100 tCO₂e dans les sols, dont la vérification indépendante et l'inscription au registre interviendront à l'échéance du projet en 2028.
- Former et sensibiliser nos équipes aux économies d'énergie et aux actions climatiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS

- Réduire à l'horizon 2030, par rapport à l'année de référence 2021, de 42 % nos émissions de CO₂ des scopes 1 et 2 (cible en valeur absolue, scope 2 selon la méthode location-based) et de 25 % celles du scope 3 (cible en valeur absolue), ambition publiée dans notre rapport annuel de performances sociales et environnementales.
- Mesurer et publier annuellement nos émissions des scopes 1, 2 et 3 (bilan carbone scope 3, année de référence 2021), pour les catégories du scope 3 quantifiables à ce jour, et faire vérifier annuellement notre reporting des scopes 1, 2 et 3 par un organisme tiers indépendant.
- Définir, à l'issue de la mission ACT Pas à Pas (ADEME), une cible de réduction alignée sur la science et arrêter le calendrier de sa soumission à la SBTi, dans un délai de deux ans. Instruire à cette occasion le traitement des émissions liées à l'usage des terres (FLAG).

- Obtenir la certification ISO 50001 de notre système de management de l'énergie sur notre site de production, à l'issue de l'audit initial conduit en 2026, et publier annuellement nos indicateurs d'intensité énergétique.
- Viser le net zéro à l'horizon 2050 sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, par la réduction prioritaire de nos émissions puis la neutralisation des émissions résiduelles incompressibles. Cette ambition de long terme n'est pas à ce jour formalisée en cible.
- Porter à 60 % en 2030 puis 70 % en 2035 la part de notre chiffre d'affaires issue de produits contribuant à la transition — matières certifiées RSPO mass balance associées à des émissions réduites et produits substituant des matières fossiles par des matières végétales —, contre 53,4 % au titre de l'exercice 2025.
- Mettre en place, dans les deux ans, un prix interne du carbone appliqué à chaque nouveau produit et intégré à notre système d'information.

MOYENS ET RESPONSABILITÉS

Une mission ACT Pas à Pas (ADEME), conduite avec le soutien de l'agence, alimente la consolidation de notre plan de transition climatique. Nos émissions sont calculées selon la méthode Bilan Carbone de l'ABC, résultats présentés selon le GHG Protocol, avec les facteurs d'émission de la base vérifiée par l'ADEME et, pour les matières premières, des analyses de cycle de vie du berceau à la porte réalisées avec un partenaire spécialisé. .

2

EAU

ENJEU ET CONTEXTE

Nos procédés et leurs utilités (vapeur, refroidissement) mobilisent la ressource en eau. Nos installations de production sont implantées dans le sous-bassin Creuse-Vienne du bassin Loire Bretagne, en bordure de la Creuse, dont le débit est régulé en amont par le barrage d'Éguzon (système d'alerte actif) ; les nouveaux investissements industriels sont conçus pour prévenir le risque d'inondation. Nos prélèvements ne sont pas situés en zone de stress hydrique au regard des outils de référence, mais l'analyse de nos scénarios hydriques a mis en évidence un risque d'interruption temporaire de production en cas de restriction prolongée : la sécurisation de notre approvisionnement en eau est à ce titre un enjeu de continuité d'activité, couvert par notre plan de continuité.

NOS ENGAGEMENTS

- Inscrire notre gestion de l'eau dans son bassin versant : nous dialoguons avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, les services d'eau locaux, les autres usagers du bassin, les autorités et les communautés riveraines, et engagerons à horizon 2028 une démarche d'action collective de gestion de la ressource.
- Maintenir à 100% pour l'ensemble de nos collaborateurs, sur tous nos sites, un accès permanent à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) pleinement fonctionnels et gérés en toute sécurité.
- Garantir la qualité de nos rejets : 100 % de nos eaux usées industrielles sont traitées dans notre station interne, l'ensemble des rejets étant regroupé vers un point de rejet unique vers le milieu, avec surveillance quotidienne de la DCO, du pH, du phosphore et de la température ainsi que des matières en suspension, mesure au moins mensuelle de l'azote, et analyse périodique tous les cinq ans des pesticides et autres substances prioritaires.
- Auditer périodiquement nos usages de l'eau pour identifier les gisements d'économie, et déployer progressivement un comptage détaillé par poste consommateur, avec l'intégration des données des

postes les plus consommateurs (nettoyage des réacteurs) au système de suivi de production à l'horizon 2030.

- Déployer un système de réutilisation en circuit fermé des eaux traitées pour l'alimentation des équipements auxiliaires de production, avec l'appui financier de l'agence de l'eau.

| OBJECTIFS ET INDICATEURS

- Suivre nos objectifs quantitatifs de réduction de la consommation d'eau, fixés et revus en revue de direction de notre système de management environnemental.
- Réduire de 50 % nos prélèvements d'eau à l'horizon 2030, cible exprimée en volume absolu, portée par notre projet de recyclage des eaux industrielles.
- Mesurer et publier annuellement nos prélèvements, nos rejets et notre consommation d'eau, en précisant la méthode de calcul retenue, et suivre les volumes recyclés et réutilisés, mesurés en continu par débitmètres sur l'ensemble de nos sites.
- Porter à 50 % le taux d'eau recyclée et réutilisée dans nos installations industrielles de Scoury, rapporté aux volumes prélevés, et garantir la conformité de nos rejets aux valeurs limites de notre arrêté préfectoral d'autorisation.
- Réduire la charge polluante en sortie de station de traitement, en visant la conformité permanente aux valeurs limites de rejet et la réduction continue de la DCO.
- Maintenir la classification de nos principaux polluants de l'eau, établie sur la base des réglementations REACH et CLP et de nos obligations réglementaires — DCO, matières en suspension, nitrates, phosphates, pesticides, PFAS, microplastiques et substances extrêmement préoccupantes —, publier leur suivi et fixer une cible de réduction de la DCO de nos rejets à l'horizon 2028, à partir d'une année de référence à arrêter.
- Publier annuellement nos indicateurs d'intensité hydrique, par tonne produite et rapportés au chiffre d'affaires.

| MOYENS ET RESPONSABILITÉS

Le pilotage relève des directions de sites dans le cadre du système ISO 14001. Les indicateurs eau sont revus mensuellement par le comité de direction du site de Scoury afin de détecter toute déviation, et la consommation de la veille est communiquée quotidiennement aux équipes en réunion de service. Les objectifs eau sont revus annuellement en revue de direction. Nos données de rejets — volumes totaux, par destination et par niveau de traitement, et paramètres de qualité — font l'objet d'une vérification par tierce partie. Nous demandons à nos fournisseurs de rang 1 de répondre au CDP Supply Chain Water et suivons leur taux de réponse.

ENJEU ET CONTEXTE

Nos matières premières sont majoritairement d'origine végétale, issues de filières mondiales, au premier rang desquelles la palme et le ricin, dont les enjeux de déforestation, d'usage des terres et de pratiques agricoles sont critiques. Le bois relève principalement de nos emballages. La chaîne d'approvisionnement est une priorité de notre analyse de matérialité.

NOS ENGAGEMENTS

- Appliquer notre politique d'approvisionnement durable (Sustainable Sourcing Policy) et notre politique NDPE palme (No Deforestation, No Peat, No Exploitation), rendue publique : zéro déforestation et zéro conversion des écosystèmes naturels, aucun développement sur les zones à haut stock de carbone (HCS) ni à haute valeur de conservation (HCV) au sens du High Carbon Stock Approach, protection des tourbières, politique de zéro brûlage et de prévention des incendies, bonnes pratiques agro-écologiques, traçabilité des filières, et respect des droits humains — droits des travailleurs, droits fonciers, droits protégés par le droit international et principe du consentement libre, informé et préalable (CLIP) tel qu'énoncé par la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Cet engagement s'applique à l'ensemble de l'organisation, fournisseurs inclus, et à la totalité des volumes de chaque matière concernée, à partir de la date de coupure de novembre 2018 retenue par la RSPO.
- Maintenir notre certification RSPO de chaîne d'approvisionnement (SCCS) et accompagner nos clients dans le déploiement de la filière durable en vue d'atteindre certifiée de nos approvisionnements en huile de palme et dérivés, aujourd'hui de l'ordre de 89 % — mass balance pour l'essentiel, une part en segregated.
- Étendre cette exigence à nos autres filières à enjeu, en particulier le ricin — au travers de la Sustainable Castor association, qui engage nos fournisseurs de rang 1 à rendre disponibles des dérivés de ricin en mass balance — et le bois, en construisant avec nos partenaires les dispositifs de traçabilité et d'incitation adaptés à chaque filière.
- Exiger de 100 % de nos fournisseurs de rang 1, par dépenses d'achat, un engagement de zéro déforestation et de zéro conversion des écosystèmes naturels couvrant l'ensemble de leur activité sur la matière concernée, et accompagner les fournisseurs non conformes : constat documenté, plan de remédiation daté, puis suspension ou exclusion à défaut de progrès. Deux fournisseurs ont été exclus par le passé pour défaut de transparence.
- Surveiller nos zones d'approvisionnement à risque au moyen d'un outil de télédétection géospatiale opéré par un prestataire tiers, couvrant 100 % de nos matières premières de palme, évaluer annuellement la conformité de nos fournisseurs à notre politique NDPE, et déployer d'ici fin 2026 un outil de traçabilité permettant le suivi des flux en temps réel et le traitement des risques environnementaux et de droits humains.

OBJECTIFS ET INDICATEURS

- Accompagner nos clients pour le déploiement de la filière palme certifiée afin de maintenir la part certifiée de volumes de palme.
- Publier annuellement les indicateurs de diligence de nos filières végétales.
- Porter la traçabilité de nos filières végétales au plus haut niveau atteignable : atteindre 100 % de traçabilité de la palme jusqu'à l'unité de production — le niveau de la plantation, là où se produit la déforestation —, contre 83,5 % à la clôture 2025, et construire d'ici fin 2026 une cible dédiée à la filière bois.

- Déployer la diligence raisonnée requise par le RDUE, en nous appuyant sur notre dispositif de surveillance géospatiale pour les origines à risque, étant entendu que la certification RSPO n'est pas reconnue au titre de ce règlement et ne s'y substitue pas.
- Valoriser la certification RSPO de nos dérivés de palme, dont les bonnes pratiques agricoles sont associées à une réduction de 35 % des émissions de gaz à effet de serre de la matière première selon une méthode validée, et promouvoir auprès de nos clients le choix de produits certifiés.
- Couvrir également le soja (volumes limités, moins de 1 % des achats) et mise en conformité RDUE.
- Demander chaque année à 100 % de nos fournisseurs de répondre au CDP Supply Chain, suivre leur taux de réponse — 50 % au titre de la campagne 2025, représentant 47 % de nos émissions de scope 3 — et suivre la part des fournisseurs de dérivés de palme dotés d'une cible zéro déforestation.
- Exprimer cette couverture en pourcentage des dépenses d'achats : les fournisseurs engagés représentent aujourd'hui environ 34 % de nos dépenses totales.

MOYENS ET RESPONSABILITÉS

La direction des achats porte ces engagements. Nos exigences environnementales et sociales sont opposables par nos conditions générales d'achat, qui comportent une clause éthique renvoyant à notre documentation éthique de référence et à notre Sustainable Sourcing Policy.

Nos fournisseurs font l'objet d'une évaluation environnementale documentée dont la priorisation croise, selon l'enjeu, l'intensité d'émissions des produits achetés, la dépendance à l'eau, la dépendance aux services écosystémiques et l'impact sur la déforestation et la conversion des écosystèmes, ainsi que le poids des fournisseurs dans nos approvisionnements. Les dispositifs de contrôle mobilisés sont la certification, la surveillance géospatiale, la vérification par seconde partie, la notation fournisseurs et le mécanisme de réclamation.

ENJEU ET CONTEXTE

La biodiversité est une priorité de notre analyse de double matérialité : nos impacts et dépendances se concentrent dans nos filières agricoles amont et aux abords de nos sites. Nos sites sont implantés dans le Parc naturel régional de la Brenne et dans le site Ramsar n° 518 « La Brenne », à proximité de deux zones clés pour la biodiversité (Brenne : Forêt de la Petite-Brenne, et Brenne sud), ce qui fonde notre vigilance historique.

NOS ENGAGEMENTS

- Respecter les obligations d'accès et de partage des avantages (protocole de Nagoya, règlement (UE) n° 511/2014) dans l'utilisation des ressources génétiques végétales, avec une diligence documentée par filière.
- Éviter, réduire et, le cas échéant, restaurer les atteintes aux écosystèmes et aux zones importantes pour la biodiversité situées sur nos sites ou à leur proximité ; maintenir les mesures d'atténuation en place, notamment les dispositifs de confinement physique associés à notre station de traitement biologique, et suivre nos indicateurs de biodiversité.
- Soutenir les pratiques agricoles favorables aux sols et à la biodiversité, dont l'agriculture régénératrice, économe en intrants et en eau.

OBJECTIFS ET INDICATEURS

- Publier annuellement nos indicateurs de diligence Nagoya sur nos filières végétales.
- Mettre en place puis suivre annuellement les co-bénéfices biodiversité et sols de notre partenariat d'agriculture régénératrice, qui porte sur 301 hectares : réduction du risque d'érosion des sols, développement des couverts végétaux, réduction des intrants et de la consommation de carburant.
- Soutenir des initiatives paysagères et juridictionnelles de préservation, de restauration et de protection à long terme des écosystèmes : nous contribuons depuis 2021, par le fonds d'action collective de l'Action for Sustainable Derivatives avec d'autres membres de l'ASD, à une initiative en Kalimantan central (Indonésie) qui vise 6 500 hectares protégés à l'horizon 2027, 100 hectares de terres dégradées restaurés dans cinq villages et des petits producteurs de palme accompagnés vers la certification RSPO en 2025. Nous intégrons par ailleurs l'impact biodiversité (usage des sols) dans nos analyses de cycle de vie, dont les données sont publiées et partagées avec nos parties prenantes.
- Placer 100 % de nos filières végétales stratégiques sous vérification ou certification RSE d'ici 2030.
- Documenter l'incidence de nos activités sur les zones importantes pour la biodiversité situées sur nos sites ou à leur proximité, ainsi que les mesures d'atténuation mises en œuvre, et publier la liste et la cartographie de nos localisations prioritaires.

MOYENS ET RESPONSABILITÉS

La diligence biodiversité des filières est conduite par les achats et la RSE ; les enjeux de site relèvent des directions de sites (ISO 14001). Nos actions relèvent de la protection et de la gestion des milieux terrestres et aquatiques.

ENJEU ET CONTEXTE

La gestion des ressources entrantes est une priorité : matières premières, produits chimiques, emballages et déchets concentrent une part significative de nos impacts directs.

NOS ENGAGEMENTS

- Réduire nos déchets à la source et développer le réemploi, la récupération et la valorisation des matériaux.
- Optimiser nos emballages (dimensions, poids, composition) et favoriser leur réutilisation.
- Gérer rigoureusement les substances : conformité REACH, substitution par des alternatives moins dangereuses, réduction de la génération et de la toxicité des substances dangereuses, filières d'élimination spécialisées.
- Informer nos utilisateurs aval sur les substances dangereuses et les substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

OBJECTIFS ET INDICATEURS

- Mesurer et publier annuellement les poids totaux de déchets dangereux, non dangereux et valorisés.
- Maintenir un taux de valorisation des déchets supérieur à 98 % et viser à terme 100 % de valorisation.
- Porter la part de matières premières biosourcées à 70 % en 2027, 74 % en 2030 puis 80 % après 2030.
- Atteindre 20 % d'emballages recyclés ou à empreinte environnementale améliorée, avec étude de maîtrise des emballages plastiques d'ici 2027 et évaluation de leur fin de vie chez nos clients.
- Prolonger la trajectoire de réduction des déchets dangereux au-delà de 2025 par une cible dédiée.

MOYENS ET RESPONSABILITÉS

Le tri, la formation des équipes à la manipulation des substances dangereuses et la sensibilisation à la réduction des déchets sont déployés sur chaque site, sous le pilotage du QHSE.

ENJEU ET CONTEXTE

Nos installations (chaudières, procédés, utilités) peuvent générer des émissions atmosphériques hors gaz à effet de serre, des odeurs et du bruit, dont la maîtrise conditionne notre bon voisinage et notre conformité.

NOS ENGAGEMENTS

- Surveiller périodiquement nos principaux polluants atmosphériques (NOx, CO) et la qualité de l'air ambiant, et maîtriser les rejets de nos chaudières.
- Atténuer les odeurs par des procédés et technologies dédiés.
- Prévenir le bruit : campagnes régulières de mesure en limite de site et maintenance préventive des équipements.
- Réduire les émissions fugitives par un programme de détection et de réparation des fuites.
- Prévenir la pollution des sols : maîtrise des stockages et des dépotages, prévention et confinement des déversements accidentels.
- Maintenir des dispositifs de prévention et de réponse aux urgences environnementales.

OBJECTIFS ET INDICATEURS

- Assurer la conformité de nos rejets atmosphériques aux valeurs limites applicables.
- Structurer un reporting quantitatif des principaux polluants atmosphériques.
- Équiper 20 % de nos réacteurs de systèmes de lavage des gaz d'ici 2027, 60 % d'ici 2030, et 100 % des nouveaux réacteurs au-delà.
- Garantir 100 % de conformité REACH/SVHC et l'absence de substances CMR réglementées dans nos produits.

MOYENS ET RESPONSABILITÉS

La surveillance et les plans de maintenance relèvent des directions de sites et QHSE, dans le cadre ISO 14001.

ENJEU ET CONTEXTE

L'empreinte de nos produits se joue sur l'ensemble de leur cycle de vie : matières premières, procédés, transport, usage par nos clients et fin de vie des produits et emballages.

NOS ENGAGEMENTS

- Évaluer les impacts environnementaux de nos produits par des analyses de cycle de vie conformes aux normes ISO 14040 et 14044 (référentiel PEF), soumises à revue critique par panel, et mettre ces informations à la disposition de nos clients sur demande et au cas par cas.
- Intégrer l'écoconception dans le développement de nos produits et accompagner nos clients dans leur propre décarbonation.
- Garantir la sécurité des utilisateurs et des consommateurs : produits sûrs pour les personnes et l'environnement, conformité REACH, certification FSSC 22000, procédures de qualification produits et mise à disposition des fiches de données de sécurité.
- Poursuivre la substitution des composants pétro-sourcés par des ingrédients biosourcés lorsque l'analyse de cycle de vie démontre un gain environnemental net, en renforçant la chimie verte dans notre portefeuille.
- Réduire les impacts liés à l'utilisation de nos produits et à la fin de vie des produits et emballages, en collaboration avec nos clients et partenaires aval, et accompagner nos clients dans leur propre conformité réglementaire, notamment au titre du règlement européen sur la déforestation (RDUE), en leur transmettant les données de traçabilité de nos filières conformément au règlement européen.

OBJECTIFS ET INDICATEURS

- Étendre la couverture de notre portefeuille par des analyses de cycle de vie et quantifier les émissions évitées de nos gammes, en précisant le scénario de référence retenu — pour les dérivés de palme, la comparaison entre matière certifiée mass balance et matière non certifiée —, information mise à disposition de nos clients.
- Suivre les études d'impact environnemental des produits en revue de direction.

MOYENS ET RESPONSABILITÉS

La démarche associe le laboratoire d'application, les équipes R&D, QHSE et RSE, avec l'appui de partenaires spécialisés en ACV.

C

CHAÎNE DE VALEUR ET PARTIES PRENANTES

Nous partageons ces exigences avec nos fournisseurs et sous-traitants : conditions générales d'achat comportant une clause éthique, clauses environnementales et sociales dans les contrats, évaluation régulière des pratiques, prise en compte de la performance RSE des fournisseurs dans l'évaluation de nos acheteurs. Nous sommes à l'écoute de nos clients, de plus en plus demandeurs de produits et de données qui les aident à se décarboner : nos revues d'affaires intègrent systématiquement les enjeux environnementaux et nos engagements RSE. Nous rendons compte à nos actionnaires, qui se prononcent sur notre plan de transition climatique. L'ensemble de nos parties prenantes — dont les producteurs de nos filières amont et les communautés riveraines de nos sites — est associé à notre analyse de matérialité.

Toute partie prenante peut faire part de ses préoccupations environnementales via nos dispositifs d'alerte : la DUBOIS ETHICS LINE pour nos collaborateurs — ligne téléphonique et application mobile garantissant l'anonymat — et l'adresse grievance@stearinerie-dubois.com pour nos parties prenantes externes. Ces dispositifs couvrent également les alertes de filière, notamment en matière de déforestation, de droits humains et de communautés affectées, et sont articulés avec le système de réclamation partagé de l'Action for Sustainable Derivatives. Les alertes reçues sont traitées selon notre procédure de gestion des plaintes et alimentent l'évaluation de nos fournisseurs.

D

PILOTAGE, REPORTING ET REVUE

INDICATEURS ET PUBLICATION

Nos engagements sont déclinés en objectifs et indicateurs suivis annuellement — énergie, émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3), eau (prélèvements, rejets, qualité, intensité), déchets, volumes des matières premières concernées et statut zéro déforestation et conversion de nos filières, empreinte déforestation, indicateurs de biodiversité, polluants de l'eau, diligence des filières végétales — et publiés dans notre rapport annuel de performance RSE, établi conformément aux normes GRI. Nous répondons aux dispositifs de reporting et de notation environnementaux, dont le CDP (climat, eau, forêts et biodiversité) et EcoVadis, en contribution aux Objectifs de développement durable.

REVUE ET DIFFUSION

Cette politique est réexaminée en revue de direction, une fois par an et à chaque évolution significative de nos activités, de notre analyse de matérialité ou du cadre réglementaire. Elle est diffusée à l'ensemble des collaborateurs, communiquée à nos partenaires et rendue accessible publiquement sur notre site internet, en accès libre, sans authentification et sous forme téléchargeable.